

La méthode Antibii, évaluer sans décourager

LE MONDE CULTURE ET IDEES | 27.08.2015 à 19h52 • Mis à jour le 27.08.2015 à 19h58 |

Par Séverin Graveleau

En septembre 2011, lorsque Marc Guillard prend les rênes du collège Monthéty de Pontault-Combault, en Seine-et-Marne, « *les enseignants sont démotivés, les résultats au brevet des collèges en baisse depuis trois ans, et l'ambiance pesante* ». Quatre ans plus tard, les résultats de l'établissement au brevet sont en progression. Ceux des élèves ont augmenté de près de 30 % pendant l'année. Le climat scolaire s'est amélioré, comme la confiance entre profs et élèves.

Il faut dire que son établissement a terminé en juin la phase d'expérimentation de l'Évaluation par contrat de confiance (EPCC), qu'il avait engagé dès son arrivée, pour remotiver les troupes. Le principe ? Avant une évaluation, l'enseignant explique précisément aux élèves les notions, exercices et compétences qu'ils devront mobiliser lors du contrôle. Développée par l'ancien professeur de mathématiques et chercheur en didactique André Antibii, cette méthode d'évaluation propose même que les quatre cinquièmes de l'épreuve soient composés d'exercices déjà traités et corrigés en cours.

Point de départ de l'EPCC : l'éternelle question de la notation des élèves, mais surtout la lutte contre la « constante macabre ». Par ce terme quelque peu baroque, André Antibii dénonce un biais majeur de l'évaluation traditionnelle. Pression de la société oblige, les enseignants se sentiraient obligés de mettre un certain nombre de mauvaises notes à leurs élèves, y compris dans les bonnes classes. « *Moi-même, j'ai longtemps eu l'impression d'être un bon enseignant lorsque je donnais une moyenne générale de 10/20 à ma classe* », raconte le chercheur et président du Mouvement contre la constante macabre (MCLCM). « *Avec l'évaluation par contrat de confiance, les élèves n'ont pas l'impression, ou la peur, d'être piégé par leur prof, explique le principal Marc Guillard, cela leur redonne confiance* ». Et comme les résultats sont là, « *surtout auprès des élèves qui étaient moyens ou médiocres* », précise-t-il, près de 80 % de l'équipe enseignante de son établissement a fini à se convertir à cette « évaluation bienveillante ».

Près de 50 000 enseignants seraient aujourd'hui passés à l'Évaluation par contrat de confiance au fil d'expérimentations menée par le MCLCM, sous le regard bienveillant d'une institution acquise aux bienfaits de l'EPCC. Alors que les discussions sur une réforme de l'évaluation des élèves doivent reprendre prochainement, Najat Vallaud-Belkacem a d'ores et déjà annoncé que la suppression des notes chiffrées ne serait pas à l'ordre du jour. Boulevard pour la lutte contre la « constante macabre », l'évaluation par contrat de confiance, contrairement aux idées reçues, ne plaide pas pour une suppression des notes mais pour une notation chiffrée plus « juste ».

Séverin Graveleau

Journaliste au Monde

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/education/article/2015/08/27/la-methode-antibi-evaluer-sans-decourager_4738763_1473685.html#OzHFCISY9M8X9Duc.99.

Éducation

- Non, la notation de 0 à 20 ne sera pas supprimée... du moins pas tout de suite
- François Hollande fixe l'objectif d'avoir 60% de diplômés du supérieur dans une classe d'âge
- Réforme des collèges : les raisons de la nouvelle grève des enseignants
- Des jeunes s'emparent du dialogue interreligieux
- A l'école, la finalité intellectuelle prime sur la finalité civique
- Réforme du collège : l'interdisciplinarité au cœur de la contestation